

MARCHE À SUIVRE POUR UNE CANDIDATURE

1 CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

- I. Dans le cas d'une bourse ou d'un prix qui récompense un **projet d'architecture** :
 - Le projet doit être réalisé dans un cadre académique (cours, atelier ou projet thèse), soit à l'École d'architecture de l'Université de Montréal, **OU** dans le cadre des échanges internationaux.
 - Le projet doit être réalisé **durant l'année académique en cours**, soit aux trimestres d'été 2020, d'automne 2020 ou d'hiver 2021.
 - Le candidat doit être **inscrit à l'un des programmes de l'École d'architecture**. Les étudiants en échange international ne sont pas admissibles*.
 - Dans le cas d'un **projet collectif**, au moins un des membres de l'équipe doit être inscrit à un programme de l'École d'architecture.
 - Si le statut d'étudiant à temps plein est requis et indiqué dans les formalités d'admissibilité d'une bourse ou d'un prix, l'étudiant doit être inscrit à temps plein lorsqu'il a réalisé le projet d'atelier ou le projet thèse soumis pour obtenir cette bourse.
- II. Dans le cas d'une bourse **ouverte à des étudiants de différents niveaux** (par exemple, B3 et M1) :
 - Tout étudiant peut déposer une candidature pour la même bourse plusieurs années de suite.
 - Dans le cas d'un étudiant qui a déjà été lauréat, la décision de considérer ou non une nouvelle candidature pour la même bourse est laissée à la discrétion du jury.

Dans le cas d'un projet d'équipe, le ou les coéquipiers de l'UdeM peuvent présenter le projet pour une bourse ou un prix. Si le projet est lauréat, le montant sera réparti de manière égale entre les coéquipiers.

* Les étudiants visiteurs à l'École d'architecture (en échange international) ne sont pas admissibles aux prix et bourses. Toutefois, lorsqu'ils sont membres d'une équipe lauréate, leur nom sera mentionné.

2 COMMENT VOUS INSCRIRE ET DÉPOSER VOS DOCUMENTS

- I. Dans la plupart des cas, vous devez d'abord signaler votre **intention de participer** à un concours en vous inscrivant via le formulaire web sur le site de l'École :

<https://architecture.umontreal.ca/espace-etudiant/prix-et-bourses/>

SVP respecter la date limite d'inscription indiquée dans la *Liste des prix et bourses 2020-2021*.

Merci d'indiquer votre courriel institutionnel @umontreal.ca et le nom des coéquipiers si c'est un projet en équipe.

L'inscription via le formulaire vous permettra ensuite d'être inscrit dans StudiUM ARC – Prix et Bourses pour déposer vos dossiers.

II. Le dossier doit être remis **en format numérique** dans l'espace StudiUM dont l'adresse est communiquée aux étudiants dûment inscrits aux prix et bourses. Voir la section suivante.

Si le projet présenté est un projet en équipe, un seul participant doit déposer le projet mais en indiquant bien sur la première page : Projet en équipe avec le nom des co-équipiers clairement identifiés et de bien l'indiquer dans le formulaire d'inscription.

Le montant de la bourse ou du prix sera alors divisé en part égale à tous les co-équipiers admissibles du projet (résidents canadiens, et inscrits à l'École d'Architecture).

3 PRIX POUR UN PROJET D'ATELIER OU PROJET THÈSE : COMMENT SOUMETTRE EN FORMAT NUMÉRIQUE

Dans StudiUM, pour la majorité des prix et bourses pour des projets, vous devez déposer **1 seul fichier** totalisant d'un maximum 50 Mo pour chacune des bourses. Vous pouvez déposer des fichiers supplémentaires lorsque le prix ou la bourse le requiert (exemple texte, lettre, relevé de notes, exemples de travaux)

Pour les prix et bourses récompensant un projet, le document comprendra :

- Une page avec votre nom (et ceux de vos co-équipiers), le nom du prix postulé et un bref **descriptif du projet**.

CONSEIL Prévoyez un **descriptif différent pour chaque prix ou bourse** visée, en ajustant le contenu du texte aux objectifs et aux critères de chacune d'entre elles.

CONSEIL Votre descriptif devrait **énoncer clairement** : le site et programme du projet ; les objectifs du projet d'atelier ou du projet thèse ; en quoi votre projet répond aux critères de la bourse ; les principales stratégies du projet (conceptuelles, spatiales, fonctionnelles ou constructives).

- La présentation graphique du projet d'un maximum de **15 pages** et **15 images (10 images** si vous soumettez aussi une bande vidéo. Veuillez inclure ces images dans un fichier PowerPoint ou PDF en prenant soin d'ajouter une première diapo au début qui contiendrait votre nom, le nom de vos coéquipiers (pour les projets en équipe), nom de la bourse, titre du projet.
 - Le choix du contenu des images est entièrement libre : par exemple, analyses de site, schémas conceptuels, plans, photos de maquette, détails constructifs, etc.

CONSEIL Prévoyez une **présentation numérique différente pour chaque prix ou bourse** visée, en ajustant le choix des images aux objectifs et aux critères de chacune d'entre elles.

CONSEIL La résolution des images est limitée. Plutôt que des planches complètes, présentez des dessins généraux (exemple : plan d'implantation, perspective d'ensemble) suivis de plusieurs « zooms » sur le projet (exemple : plans détaillés, vues rapprochées, détails constructifs).

CONSEIL Profitez au maximum du format de projection (diapo PowerPoint, format paysage, standard (4 :3) ou grand écran (16 :9)).

CONSEIL Les images projetées sur écran sont moins claires qu'à l'ordinateur. Si vos images comportent des titres, légendes ou textes explicatifs, assurez-vous de grossir suffisamment la police pour que tous les textes soient clairement lisibles lors de la projection.

CONSEIL Ne pas surcharger les pages, on doit bien voir les plans, coupes et élévations en mettant le fichier en plein écran. Des images peuvent être regroupées si elles portent la même légende (exemple : plans de types de logement)

- S'il y a lieu, inclure une **bande vidéo**.

CONSEIL Inclure une bande seulement si la vidéo fait partie intégrante du processus de conception de votre projet.

- Compatible avec PC
- Fichier pouvant être visionné sur PC avec QuickTime ou Windows Media Player seulement

Pour les prix et bourses qui demandent le dépôt de plus d'un fichier, inclure :

- Une page PDF avec votre nom (et ceux de vos co-équipiers), le nom de la bourse postulée et la **liste des images numériques** et/ou de la bande vidéo soumises, en indiquant leur ordre de visionnement et leur titre ou contenu (une ligne maximum par image). Ce document devrait faire l'objet d'un fichier PDF séparé.
- Déposer les fichiers demandés.
- SVP assurez-vous que votre matériel respecte les exigences suivantes :
 - Images numériques :
 - Compatibles avec PC
 - Format JPG seulement
 - Résolution de 72 ppp seulement
 - Format maximal de 1024 x 768 pixels
 - Taille maximale de 1 Mo par image
 - Mode RVB ou niveaux de gris seulement

CONSEIL Identifiez clairement chaque fichier avec le nom abrégé de la bourse visée (exemple : SDK_Marie_Tremblay_PowerPoint15images.pptx / SDK_Marie_Tremblay_Descriptif.pdf / SDK_Marie_Tremblay_Liste.pdf).

- Le matériel visuel sera visionné par le jury avec PC, projecteur et/ou écran.

NE PAS SOUMETTRE:

- un dossier si l'année en cours n'est pas l'année admissible (exemple, ne pas soumettre un dossier pour une bourse destinée aux M1 si vous êtes en M2)
- de fichiers par courriel
- de fichiers Mac qui ne sont pas pleinement compatibles avec PC
- de fichiers compressés (Zip)
- d'hyperliens vers un site web
- de matériel nécessitant l'installation d'un logiciel ou d'une extension